

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/19

Le DIX avril de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, MM, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

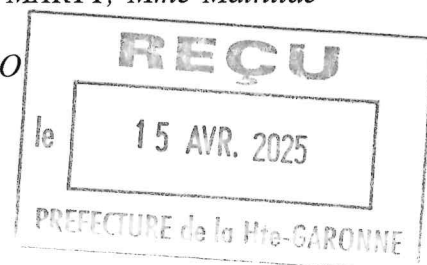
Procurations : Mme Julie COLLANGE à Mme Corinne LACOSTE, Mme Nathalie MONTADAT à Mme Anne-Claire CAMAIN, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY, Mme Mathilde PEYREGA à M. Denis VAILLANT

Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : M. Jean-Jacques ALMERO

Absents : Mme Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 31 mars 2025

Secrétaire de séance : Mme Anne-Claire CAMAIN



Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Vote des subventions 2025 aux associations et organismes publics

Madame le Maire propose l'attribution de subventions au titre de l'année 2025 aux associations suivantes :

Associations :	Proposition
A.P.E	400 €
A.C.C.A	500 €
Itin'errances	500 €
Friendship	0 €
T.G.V.	800 €
Association Maison pour Tous	1000 €
Boule du Vent d'Autan	400 €
Comité des Fêtes	3 000 €
Total	6 600 €

Madame le Maire propose également l'attribution de subventions aux organismes publics suivants :

Organismes :	Proposition
Coopérative scolaire	800 €
Total	800 €

Après délibération, le Conseil municipal, à la majorité :

- APPROUVE le montant des sommes attribuées aux associations et organismes de droit public.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 10 avril 2025.

Fait à Goyrans, le 10 avril 2025.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans

